

QUELS ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS ET PARIS À VENIR POUR LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS ?

A l'heure où les forestiers s'interrogent sur le devenir de la forêt soumise aux conséquences de plus en plus évidentes de perturbations affectant notre climat, le propriétaire forestier se trouve face à un nombre élevé de questions et de choix dont il lui est difficile de bien mesurer la pertinence.

Quels paris raisonnables peut-il faire pour choisir telle ou telle essence ou mode de sylviculture en vue d'atténuer l'impact de sécheresses récurrentes sur les peuplements existants et augmenter leur résilience ? Ou encore plus prosaïquement, surtout dans le cas du propriétaire privé, que faire pour préserver la valeur de son bien et ne pas galvauder les investissements souvent très lourds qu'il a consentis ?

Soyons clairs : le défi majeur est devenu celui du changement climatique tel qu'il est identifié mais il n'est pas pour autant question de penser pouvoir prédire le climat et de vouloir à tout prix anticiper un modèle de gestion qui serait adapté à son évolution. Les multiples scénarios imaginés sont basés sur des *modèles* climatiques porteurs d'incertitudes et qui s'appuient sur des hypothèses fréquemment redéfinies ou affinées. Incertitudes associées aux scénarios d'émissions de gaz à effet de serre, à la connaissance parfois approximative des phénomènes à prendre en compte au sein des modèles et incertitudes liées à la variabilité climatique naturelle sont autant d'éléments à intégrer dans la réflexion.

Il s'agit donc en réalité de *gérer un risque* et surtout de *bien qualifier l'enjeu*, ce qui suppose de suffisamment bien identifier puis tenter de maîtriser les facteurs qui le conditionnent.

Ceci amène à reconnaître que le temps d'un modèle de développement forestier figé ou de « *normes* », souvent rassurantes, conduisant à des itinéraires sylvicoles de mieux en mieux contrôlés, est dépassé.

Il convient en conséquence d'ouvrir la porte à un large éventail d'approches et de sylvicultures, à modeler ou à créer, et à accepter de devoir procéder par ajustements successifs et aussi de se tromper. Or, aujourd'hui même, la tendance est à proposer des solutions en travaillant dans la précipitation et un peu à l'aveuglette faute de pouvoir disposer de connaissances suffisamment éprouvées. Aussi en est-on réduit à se donner un nombre élevé de degrés de liberté et d'adapter une stratégie collant le plus possible à sa propre perception du risque entre espoir qu'à l'échelle de la vie d'un arbre la situation pourrait se stabiliser ou a contrario crainte qu'elle pourrait empirer.

PRENDRE DES DÉCISIONS DANS LE DOUTE

Sans plonger dans un climat de sinistrose il n'y a pas que les changements climatiques auxquels le propriétaire forestier doit être sensibilisé. Il convient par exemple aussi de mesurer l'impact de pertes significatives de biodiversité ou de dysfonctionnements

des cycles de l'eau, de l'azote et du phosphore. Il faut accepter que nombre de problèmes rencontrés aujourd'hui sont souvent aussi la résultante de processus de production de ressources ligneuses n'ayant pas toujours fait l'objet, lors de leur mise en œuvre, d'une attention suffisante en termes de prises de risque partant souvent inconsciemment de l'hypothèse que la nature avait toujours fait preuve d'incroyables capacités d'adaptation.

Le temps est venu de se dire que la forêt, capable de survivre à des erreurs de jugement (choix d'essences, exploitations mécanisées trop lourdes, pratiques sylvicoles trop éloignées des conditions naturelles et insuffisamment attentives au poids des facteurs écologiques déterminants), doit être repensée à la manière d'une entreprise qui ne peut indéfiniment se renouveler sans innover.

Pour être appliquée, toute stratégie définie par le propriétaire ne pourra faire fi de tous les effets indirects et cumulés du projet de gestion, qu'ils se produisent à court, moyen ou long terme, qu'ils soient temporaires ou permanents. Identifier les manifestations précoces de ces effets sera déterminant pour réévaluer tel ou tel choix qui idéalement devra prévoir des alternatives pouvant être intégrées au cours du temps.

D'AUTRES PRÉOCCUPATIONS EN LIGNE DE MIRE

Considérant l'option de production de matière ligneuse qui est encore la préoccupation toujours bien présente à côté de la prise en compte de plus en plus marquée des biens et services non-marchands attribués à la forêt, il ne suffit plus de livrer sur le marché un bon produit, il faut dorénavant qu'il y soit aussi performant que possible. Mais bien entendu la lenteur des cycles de production forestière ne permet pas de s'adapter à l'évolution



Professeur ordinaire émérite rattaché à l'Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech, Jacques Rondeux a consacré toute sa vie au développement de notre patrimoine forestier.

IL CONVIENT D'OUVRIRE LA PORTE À UN LARGE ÉVENTAIL D'APPROCHES ET DE SYLVICULTURES, À MODELER OU À CRÉER, ET À ACCEPTER DE DEVOIR PROCÉDER PAR AJUSTEMENTS SUCCESSIFS ET AUSSI DE SE TROMPER.



Cohabitation forêt publique (avant-plan) et forêt privée (arrière-plan)

rapide et permanente des marchés (par exemple quel poids faut-il attribuer aux feuillus et aux résineux) et des relations changeantes de compétitivité avec d'autres productions. Aussi est-il légitime de se pencher de manière plus structurée sur les coûts et formation des prix des bois rendus usine de transformation (scierie, trituration, énergie) sous peine de voir un fossé grandissant se creuser entre les secteurs d'activité concernés.

Dans les années à venir la marge de progression est pourtant importante à condition de réunir les conditions permettant de l'exploiter. Des mesures a priori évidentes mais qui nécessitent un profond changement des habitudes et des mentalités propres au monde forestier en amont de la filière forêt-bois et une approche plus participative du monde industriel en aval doivent dépasser le cadre des intentions ou d'un constat récurrent et tendre résolument vers une convergence d'intérêts. On pense évidemment au regroupement de l'offre, à sa qualification commerciale, à la mise en œuvre de plateformes (chantiers de centralisation de grumes) idéalement mixtes (privé-public) et aussi à une nécessaire transparence de la définition des prix. L'organisation de la filière qui va de la vente des bois (à repenser en termes de modalités) à la réception usine et un abaissement des coûts des opérations propres à ces secteurs est un passage quasi obligé face à l'accélération de la mondialisation de l'économie. Et rien ne semble montrer, faute d'un très improbable changement de société, qu'elle s'arrêtera malgré son impact vicieux sur les conditions socio-économiques des pays. Regroupements de propriétaires, constitution d'associations coopératives restent d'actualité. La mise en œuvre de **chartes forestières territoriales à l'échelle de massifs** associant propriétaires publics et privés est un moyen de repenser la forêt et de concerter quant aux objectifs à atteindre.

Appeler l'Etat à la rescousse pour ce qui regarde le propriétaire forestier privé ne fait plus partie d'une logique d'avenir si ce n'est occasionnellement en cas de calamités ou d'aides ponctuelles suite à des événements exceptionnels. Le rôle de l'Etat aura davantage vocation à favoriser les fonctions régaliennes visant prioritairement à répondre aux attentes sociétales, voire aussi à les intégrer dans la manière de concevoir une politique forestière visant à mieux coller aux réalités de terrain. La forêt privée est

appelée à se positionner en élaborant une vision d'ensemble dépassant le cadre d'intérêts souvent trop sectorisés. Il est temps d'éprouver et d'appliquer une politique de présence. Il est temps d'adopter une posture plus médiatique et de s'inscrire dans une démarche de lobbying auprès des acteurs politiques, des collectivités territoriales ainsi qu'auprès de l'Union européenne, à l'heure de la transition écologique à propos de laquelle il est fréquemment rappelé que la forêt a un rôle majeur à jouer.

Une plus grande attention est accordée à la valeur de conservation et de protection des forêts. C'est la tendance dans beaucoup de pays d'Europe méridionale où le compromis protection-production ou écologie-économie est plus difficile à trouver qu'en Europe septentrionale. Ces orientations principalement liées au contexte culturel se traduisent par exemple aussi dans le Sud-Ouest de l'Europe où l'on perçoit comme une véritable menace les dégâts occasionnés par la gestion et la récolte des bois.

Dans ce cas et selon les endroits on se trouve à l'interface de deux mondes ou modes de pensée : pour nombre de citoyens la forêt est un milieu qui mérite d'être défendu et protégé sous de multiples aspects, pour d'autres le bois matériau est à promouvoir dans la mesure où il participe de solutions dépassant le cadre de la seule forêt. Mais introduire l'industrie et l'économique dans la nature est perçu comme négatif.

La question n'est pas anodine et appelle à faire évoluer les techniques de gestion, maîtriser leur impact et faut-il encore le rappeler : communiquer.

LE TEMPS EST VENU DE SE DIRE QUE LA FORÊT, CAPABLE DE SURVIVRE À DES ERREURS DE JUGEMENT, DOIT ÊTRE REPENSÉE À LA MANIÈRE D'UNE ENTREPRISE QUI NE PEUT INDÉFINIMENT SE RENOUVELER SANS INNOVER.

Et demain

Il faut s'attendre dans les prochaines années à réfléchir à une gamme plus large de services « à la carte », y compris pour la forêt privée (qui ne dispose pas dans les faits d'une politique spécifique). Ils tiendraient compte des caractéristiques du propriétaire et de la propriété et cultiveraient de nouvelles opportunités car le seul aspect forêt « production ligneuse » dans les 50 ans à venir aura vraisemblablement fortement évolué pour se tourner vers d'autres biens et services potentiellement rémunérateurs et auquel il ne fait aucun doute que l'on attribuera une véritable valeur. Toujours pour ce qui regarde la forêt privée il n'est pas déraisonnable de penser qu'une nouvelle génération de propriétaires adoptera des démarches inspirées des avancées technologiques, à l'instar d'un chef d'entreprise agricole moins présent sur le terrain ou qu'elle calibrera davantage la forêt en fonction des attentes si changeantes de la société. Rien n'interdit non plus d'imaginer que les ambitions de plus jeunes propriétaires en matière d'investissement et de gestion dans de nouveaux créneaux puissent anticiper ces attentes.